

Organisation pédagogique et financière prévisionnelle de la section natation

Décision pour la saison 2018-2019

Le présent document précise l'application des objectifs de notre section (adoptés à l'AG du 15 mai 2018) en fonction des contraintes matérielles prévisibles pour la saison à venir.

Il est actualisé et voté à chaque assemblée générale

Il sert de référence au Bureau pour organiser la vie de la section natation pour la saison à venir

Il fait partie intégrante des documents que la section fournit au RSCC chaque année.

Affiliation :

Conformément au règlement du RSCC, pour que la section puisse être affiliée, le président, le trésorier, le secrétaire possèdent la licence FSGT. Les frais d'affiliation sont pris en charge sur le budget de la section

Les adhérents des groupes sport pour tous ne sont affiliés à aucune fédération sportive et bénéficient d'une assurance contractée collectivement. Leur cotisation correspond au montant de l'adhésion à la section et au montant de la carte club.

Les adhérents des groupes compétition sont affiliés à la FFN. Leur cotisation comprend l'adhésion à la section, le montant de la carte club et le montant de la licence FFN.

Les adhérents qui veulent pratiquer à plusieurs activités au sein du RSCC peuvent se faire établir une attestation « multi-activités » par le bureau qui leur permettra d'avoir une réduction dans l'autre section (déduction faite du montant de la licence FSGT si l'autre section ne la prend pas).

Constitution des groupes :

Après avoir pris connaissance des créneaux horaires mis à disposition par la municipalité de Champigny, la section organise la répartition des groupes entre les deux objectifs définis dans ses fondements :

- Sport pour tous : tronc commun pour les 6-7 ans (les dauphins) puis activité sport-santé, sans visée compétitive, répartie en quatre activités : natation perfectionnement (8-12 ans), natation adolescents (13-17 ans), natation adultes et aquagym.
- Compétition : les groupes sont organisés en cohérence avec les circuits de la FFN, y compris les maîtres.

Groupes des activités sans finalité compétitive

Pour ces groupes, la saison débute la troisième semaine de septembre et se termine la quatrième semaine de juin. Les activités sont suspendues pendant les vacances scolaires. En fonction des disponibilités des entraîneurs et des réservations effectuées, des séances pourront être proposées sur les petites vacances scolaires.

Tronc commun : les Dauphins.

Tranche d'âge : 6-7 ans

Définition : groupe d'accueil de la section, la séance est collective et suppose que l'enfant n'ait pas l'appréhension de l'eau et soit autonome.

Objectif : Maîtrise du corps flottant et propulseur vers l'acquisition du sauv'nage

Capacité : 15 à 20 enfants par groupe (ce nombre est donné à titre indicatif et sera modulé en fonction des contraintes inhérentes à chaque groupe).

Montant de la cotisation : 153,00 euros (+ assurance et carte club)

Créneaux : Cinquante-cinq minutes hebdomadaires

Perfectionnement natation

Tranche d'âge : 8-12 ans

Objectif : passer du sauv'nage à la maîtrise des nages codifiées.

Capacité : 12 à 15 enfants par ligne d'eau (ce nombre est donné à titre indicatif et sera modulé en fonction des contraintes inhérentes à chaque groupe).

Montant de la cotisation : 159,00 euros (+ assurance et carte club)

Créneaux : Cinquante-cinq minutes hebdomadaires

Natation ados

Tranche d'âge : 13-17 ans

Objectif : pour les jeunes qui savent nager et veulent continuer la natation de façon régulière en étant encadrés par un entraîneur.

Capacité : 12 à 15 nageurs par ligne d'eau (ce nombre est donné à titre indicatif et sera modulé en fonction des contraintes inhérentes à chaque groupe).

Montant de la cotisation : 159,00 euros (+ assurance et carte club)

Créneaux : Cinquante-cinq minutes hebdomadaires

Natation adulte

Tranche d'âge : personnes majeures et/ou atteignent leur majorité dans la saison en cours.

Objectif : pour les adultes qui sont autonomes dans le grand bassin et ne sont pas aquaphobes. Il est organisé en fonction des objectifs de chacun.

Capacité : 12 adultes par ligne d'eau (ce nombre est donné à titre indicatif et sera modulé en fonction des contraintes inhérentes à chaque groupe).

Montant de la cotisation : 186,00 euros (+ assurance et carte club)

Créneaux : 2 fois 1 h hebdomadaires.

Aquagym

Tranche d'âge : 16 ans et plus

Objectif : certains horaires sont destinés aux pratiquants préférant avoir des appuis plantaires (bassin) d'autres aux pratiquants pouvant évoluer sans avoir pied (fosse).

Capacité : 35 personnes par groupe (ce nombre est donné à titre indicatif et sera modulé en fonction des contraintes inhérentes à chaque groupe).

Montant de la cotisation : 163,00 euros (+ assurance et carte club).

Créneaux : 45 minutes hebdomadaires

Convivialité

Fête des enfants : La section prend en charge le financement de la fête des enfants.

Participeront à la fête des enfants tous les groupes jeunes (dauphins, perfectionnement, ados), ENF et Avenirs.

Fêtes dans les groupes : Elles sont organisés sur l'initiative de chaque groupe avec l'accord du bureau. La section participe aux frais dans la limite du budget voté en assemblée générale

Groupes du « sport compétition »

Les entraîneurs constituent les groupes et sont maîtres de leurs entraînements.

La participation minimum exigée pour les entraînements est déterminée en concertation entre les entraîneurs, les nageurs et leurs parents, en tenant compte des contraintes scolaires et en fonction des objectifs des nageurs.

Les nageurs du groupe compétition sont tenus de porter la tenue du club lors des compétitions.

Groupe « ENF »

Tranche d'âge : 8 ans

Montant de la cotisation : **173,00** euros (+ licence + carte club)

Créneaux : 2 fois 1 h30 hebdomadaires.

Groupe « Avenirs »

Tranche d'âge : 9-10 ans

Montant de la cotisation :

Moins de 10 ans : **173,00** euros (+ licence + carte club)

Plus de 10 ans : **183,00** euros (+ licence + carte club)

Créneaux : 3 fois 1 h30 hebdomadaires.

Groupe « Jeunes »

Tranche d'âge : 11 - 12 ans

Montant de la cotisation : **183,00** euros (+ licence + carte club)

Créneaux : 4 fois 1 h30 hebdomadaires + 1 séance de travail à sec hebdomadaire.

Groupe « Juniors Séniors »

Tranche d'âge : à partir de 13 ans

Montant de la cotisation : **183,00** euros (+ licence + carte club)

Créneaux : 4 à 6 fois 1 h30 hebdomadaires + 1 à 2 séances de travail à sec - fonction du rythme déterminé avec les entraîneurs, conjointement avec la famille et le nageur.

Groupe « Maîtres »

Tranche d'âge : à partir de 25 ans

Montant de la cotisation : **188,00** euros (+ licence + carte club)

Créneaux : 2 fois 1 h30 hebdomadaires.

Engagements

Les engagements sont décidés par les entraîneurs et pris en charge financièrement par la section.

Si un nageur inscrit à une compétition est forfait sans motif valable, des pénalités sont à payer. Les compétiteurs ont la responsabilité de se présenter à toutes les courses pour lesquelles ils sont engagés ou de prévenir l'entraîneur au plus vite en cas d'empêchement du nageur (fournir un certificat médical). Au cas échéant les pénalités seront à la charge du nageur. Les demandes d'exonération seront examinées par le bureau.

Déplacements

Déplacements de compétition en Ile de France .

Aucune prise en charge des frais de déplacements et de repas.

Déplacement de compétition hors Ile de France **sans** finalité.

Participation des familles à l'hébergement : 7,50€ par repas et 10,00€ par nuitée.
Pour les maitres, seuls les championnats de France relèvent de cette disposition.

Déplacement de compétition sur plusieurs jours hors Ile de France **avec** finalité.
Prise en charge totale des déplacements à finalité nationale pour les jeunes (trophée Lucien Zins, Chpts promotionnels hiver et été, Chpts de France de catégories d'âges, Chpts de France en bassin de 25 m, Chpts de France Elite).

Stages.

La section peut organiser des stages durant une partie des vacances scolaires avec l'objectif de faire participer un maximum de nageurs.

Les entraîneurs solliciteront les nageurs en fonction du contenu du stage, de leur implication, niveau technique, performances, investissement, présence lors des séances sur sites et de leur capacité à suivre sans incident musculaire le rythme imposé.

Les capacités d'intégration du jeune dans la cohésion et discipline du groupe sont prises en compte.

Stage sur site : (avec prise en charge sur la journée complète)

La participation des familles est fixée à 75,00€ qui pourront être modulés en fonction des activités proposées.

Stage sur site : (avec entrainement bi-quotidien)

Une participation sera demandée aux nageurs pour financer le surcout des indemnités de l'entraîneur.

Stage hors site :

La participation des familles est fixée à un montant minimum de 50% du prix du stage.

Entraînements singuliers :

La section peut organiser des entraînements dans un bassin de 50m pour des nageurs sélectionnés à des compétitions de niveau national.

Le financement (entrée de piscine ou location de lignes) doit être prévu par une ligne spécifique dans le budget prévisionnel.